

Le CHU de Caen risque d'être placé sous tutelle



Des employés au travail dans un des services du CHU. Le budget 2009 prévoit de diminuer les effectifs alors que l'activité continue d'augmenter. : Archives Stéphane Geufroi.

Médecins et syndicats refuseront, jeudi, de voter le budget prévoyant 28 millions d'euros de déficit et 208 suppressions d'emploi. Le risque ? Que le grand hôpital de plus de 6 000 salariés soit placé sous la tutelle de l'État. C'est l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) qui prendrait alors les rênes de l'établissement. Les médecins du CHU caennais, dont la position est unique en France cette année, entendent envoyer un message fort au ministère de la Santé pour exiger un feu vert rapide pour la reconstruction de cet hôpital, le plus amianté de France. Pour cette reconstruction, « **nous attendons le feu vert du ministère car c'est une urgence** ». Estimée à 600 ou 700 millions d'euros, l'opération prendra au moins dix ans.

Dans l'immédiat, la direction du CHU n'a plus qu'un jour pour revoir son budget ou trouver de nouvelles subventions. Sinon c'est l'État qui s'attellera à cette délicate mission : guérir le CHU.